

SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETIN INTERNET - SCEMI
Société Anonyme au capital de 231 381,26 euros
Siège social : 60, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
449 207 133 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2013

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Le déroulement de l'exercice 2012 a été satisfaisant. Nous constatons une bonne progression de notre niveau d'activité, ainsi que de notre résultat d'exploitation. Notre rentabilité est également en forte progression.

Durant cet exercice, nous avons poursuivi notre politique de développement notamment par des prises de participation dans de nouvelles sociétés visant à atteindre rapidement la taille critique sur le marché de l'externalisation de services.

Nous avons obtenu au cours de l'exercice de la certification ISO 9001, souhaitant nous positionner sur le marché parmi les opérateurs ayant une démarche de qualité forte. Ce positionnement devrait nous permettre de poursuivre notre pénétration auprès des grands donneurs d'ordres français.

Ces différentes opérations ont été menées sans affecter notre situation de trésorerie qui, au 31 décembre 2012, est même en progression.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous avons, en début d'exercice 2013, procédé à la prise de contrôle de la société SFEFI INFORMATIQUE, et vous donnerons ci-après, dans ce rapport les éléments relatifs à cette prise de contrôle.

Cette opération se place dans le cadre de la poursuite de notre développement par croissance externe. Cette opération n'affecte pas notre situation de trésorerie car réalisée par le recours à un prêt classique.

Cette prise de participation devrait nous permettre de renforcer notre présence auprès de clients français et européens grâce à la très bonne notoriété, notamment en termes de qualité, de cette société.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice en cours, nous pensons poursuivre parallèlement notre croissance organique et poursuivre notre politique de prise de participation dans des sociétés existantes. Plusieurs projets sont en cours d'études. Nous espérons que certains de ces projets puissent aboutir au cours de l'exercice 2013.

Malgré la conjoncture économique générale très défavorable, nous pensons donc pouvoir poursuivre notre développement et nos résultats. Le chiffre d'affaires du groupe devrait atteindre 3 300 K€

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Echéancier fournisseurs au 31 Décembre 2012.

– 0 à 30 jours	16 300 euros
– 30 jours à 60 jours	9 164 euros
– Plus de 60 jours	39 936 euros
– TOTAL	65 400 euros

Echéancier fournisseurs au 31 Décembre 2011.

– 0 à 30 jours	12 099 euros
– 30 jours à 60 jours	11 641 euros
– Plus de 60 jours	54 385 euros
– TOTAL	78 125 euros

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

- **30 %** du capital de la société SOGEC DATA, SARL au capital de 1 000 euros, qui a son siège social à BOULOGNE BILLANCOURT (92) – 60, rue Marcel Dassault et immatriculée au RCS sous le numéro 750 819 831 RCS NANTERRE
Cette filiale exerce une activité de secrétariat et de prestations administratives.
Cette société créée le 10 avril 2012, clôture son premier exercice le 31 août 2013.
- **51 %** du capital de la société VALUE IT qui a son siège social ZI Forello- Tanjombato, 102 Antananarivo, Madagascar. N° RCS : 2012B00369
Cette filiale a pour objet de faire pour elle-même ou pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Malagasy, toutes prestations de matching et de traitement de données

A noter par ailleurs, qu'après la clôture de l'exercice, début janvier 2013, notre société a pris une participation à hauteur de 100 % du capital de STEFI INFORMATIQUE, société anonyme au capital de 40 000 euros dont le siège social est situé à IVRY SUR SEINE (94) – 11, rue Baudin.

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Nous vous signalons que notre société détient :

- **100 %** du capital de la société à responsabilité limitée "Value data services" qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato, 102 Antananarivo, Madagascar. N° RCS : 2009B00245
Cette filiale a pour objet toutes prestations intellectuelles, commerciales et informatiques se rapportant au traitement de données et d'informations.
Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 892 346 euros et son résultat à 20 874 euros.
- **34 %** du capital de la société Ankoay Consulting. qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato, 102 Antananarivo, Madagascar.
Cette filiale a une activité de saisie et traitement de données.
Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 22 000 euros et son résultat à 1 000 euros.
- **50 %** du capital de la société MADA Contact qui a son siège social : ZI Forello- Tanjombato, à Antananarivo, Madagascar. - N° RCS : 2011B00729
Cette filiale a pour objet de faire pour elle-même ou pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Malagasy ainsi que toutes prestations de services de relation clients à distance et de centre d'appels;

Au cours de son dernier exercice, son chiffre d'affaires s'est élevé à 32 424 euros et son résultat à -20 762 euros.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 119 735 euros contre 1 696 767 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,92%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 39 688 euros contre 7 905 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 21 456 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 225 380 euros contre 1 126 692 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,75%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 20 228 euros contre 16 609 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 21,78%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 296 819 euros contre 224 069 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 32,46%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 123 623 euros contre 89 092 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 38,75%.

L'effectif salarié moyen s'est maintenu à 6 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 67 432 euros contre 3 734 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 755 373 euros contre 1 460 355 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,20%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 404 049 euros contre 244 317 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 65,37%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 9 519 euros (2 914 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 413 569 euros contre 247 231 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 67,28%.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de -5 820 euros et de l'impôt sur les sociétés de 129 204 euros (43 137 euros pour l'exercice précédent), le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012 se solde par un bénéfice de 278 545,00 euros contre un bénéfice de 204 094,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 36,47%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 278 545,00 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	278 545,00 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 656 951,00 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé. Se sont poursuivies les conventions relatives au contrat de travail de Monsieur HENRAS Stéphane, administrateur et la rémunération du compte-courant de Monsieur LEMAIRE Alexandre.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Alexandre LEMAIRE

- Président et Administrateur de la société SA SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETIN INTERNET - SCEMI
- Administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE
- Président, Directeur général et administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE

M. Jean Christophe LEMAIRE

- Administrateur de la société SA SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETIN INTERNET - SCEMI
- Administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE
- Gérant de la société SARL JCL DIFFUSION
- Gérant de la société SARL JCL IMPORT

M. Stéphane HENRAS

- Administrateur de la société SA SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETIN INTERNET - SCEMI
- Administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE

Mme Annick LEMAIRE

- Administrateur de la société SA SOCIETE DE CONSEIL EN EXTERNALISATION ET EN MARKETIN INTERNET - SCEMI
- Administrateur de la société SA STEFI INFORMATIQUE

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce, les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ; l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires s'est réunie avec un ordre du jour similaire le 29 juin 2012.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration